

8^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 24 octobre 2023, 19 h

Centre de loisirs Claude-Allard
3200 Av. d'Amours

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M ^{me} Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

- M. Nicolas Gagnon Président
- M^{me} Kathleen Breault Secrétaire de soutien

Participation citoyenne : Deux citoyens étaient présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Jean-François Ross ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance, tout en soulignant l'anniversaire de M. Luc Pesant.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Ross fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter, mais rien n'est mentionné.

RÉSOLUTION CQP-23-CA-43

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2023	19 h 03
4. Questions et commentaires du public (1 ^{ère} période)	19 h 07
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 40
• Table de concertation vélo	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	20 h 00
8. Fonctionnement	20 h 10
• Trésorerie	
• Correspondance	
9. Divers	20 h 45
10. Levée de l'assemblée	20 h 50

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 septembre 2023

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de septembre. Aucune modification n'est mentionnée.

RÉSOLUTION CQP-23-CA-44

M. Luc Pesant propose l'adoption et M^{me} Maude Cossette-Bergeron appuie.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)

Un citoyen revient sur le Salon du communautaire de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Place Quatre-Bourgeois. Il mentionne qu'il y avait une cinquantaine d'organismes présents et entre 1500 et 2000 visiteurs, le tout organisé par le Carrefour d'actions territoriales de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge avec la collaboration (généreuse et soutenue) d'Immeubles Trudel. Il ajoute qu'une dizaine de conférences ont eu lieu simultanément. Enfin, il exprime le souhait que, devant un tel succès, l'événement se reproduise. Toute la toile des organismes communautaires étaient présents. Le mail était occupé à pleine capacité.

5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. David Weiser mentionne qu'il y aura plusieurs événements d'Halloween dans le quartier et revient sur le succès du salon des organismes communautaires.

M^{me} Anne Corriveau fait part d'autres événements d'Halloween dans le quartier. Elle ajoute que le réaménagement de la Place de l'Hôtel-de-Ville est terminé. Ensuite, elle mentionne que l'organisme les Amis du boisé Nelson fera une marche ce samedi. Elle revient ensuite sur la formation sur l'urbanisme et invite les membres du conseil de quartier à y participer. Elle termine en mentionnant ne pas avoir assez d'information pour nous parler de certains enjeux de sécurité et qu'elle reviendra donc sur ce sujet.

6. SUIVI DES DOSSIERS

6.1 Table de concertation vélo

M. Jean-François Ross questionne quant aux nouvelles sur la table de concertation vélo et il n'y en a pas.

6.2 Projet de sécurité routière

M. Jean-François Ross mentionne qu'il enverra à son graphiste le logo des conseils de quartier pour le faire ajouter sur l'affiche de sécurité routière.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Aucune question ni commentaire ne sont soumis.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Trésorerie

M^{me} Maude Cossette-Bergeron mentionne que le compte est à 4530,71\$. Elle ajoute qu'il y a eu un remboursement du paiement du registre des entreprises de 38\$. Elle mentionne aussi qu'il y a eu un paiement de 120\$ pour la rédaction du procès-verbal du 26 septembre 2023. De plus, elle mentionne qu'il y a aussi eu des frais fixes de 5,95\$ et des frais d'utilisation de 1,25\$.

Elle termine en expliquant que la signature d'une deuxième personne serait à nouveau requise pour l'approbation des transactions, mais qu'elle s'informerait davantage à ce sujet.

8.2 Correspondance et information

M. Jean-François Ross nous mentionne qu'il a eu une correspondance concernant le Carrefour d'actions territoriales, telle que décrite ci-dessous :

« La rencontre a eu lieu au centre de Glaces de 08h45 à 12h00 en présence de 15 organismes communautaires de Ste Foy et de 2 citoyennes, nous avons eu des présentations des services de 211 (une rencontre de suivi sera planifiée sous peu). De plus, nous avons échangé sur les principaux enjeux dans l'arrondissement (immigration, transport, culture) et nous avons identifié des besoins criant dans l'arrondissement (logement, immigration, loisirs...). Tous ces échanges seront étudiés lors d'une prochaine rencontre.

[Khadija Saïd] invite le CA du CQP à devenir membre du Carrefour d'Actions Territoriales (ci-après CAT) et à participer à ces rencontres fort-intéressantes.

Il demande si cela intéresse les membres du conseil de quartier du Plateau. Personne ne mentionne d'intérêt.

M. Dave Gagnon-Pelletier mentionne qu'il a eu une correspondance concernant le projet du tramway expliquant qu'il y aura une équipe pour élaborer des plans de circulation pour chaque zone problématique identifiée. Il ajoute que l'équipe ira à la rencontre de la population pour discuter et bonifier ses plans au courant de l'année 2024. Voici la correspondance :

« *Bonjour,*

Le Bureau de projet du tramway est effectivement au fait des éléments qui ont été soulevés dans cette requête et lors de la rencontre qui s'est tenue avec le regroupement Chantier mobilité Sainte-Foy le 18 mai dernier. Des plans locaux de circulation seront réalisés au cours des prochains mois (ou de la prochaine année, selon les dossiers) afin de tenir compte de ces différents facteurs.

Ceux-ci tiendront compte notamment de :

- *La sécurité des cheminements et accès des écoliers à l'école Saint-Mathieu;*
- *L'optimisation de la performance du tramway;*
- *La circulation de transit et la sécurité dans les rues locales du secteur;*
- *L'accessibilité au développement immobilier existant et projeté pour tous les modes de transport*

La Ville mettra en place une équipe pour élaborer les plans locaux de circulation pour chaque zone identifiée aux abords du tracé du tramway. Elle vise à aller à la rencontre de la population pour discuter et bonifier ces plans au courant de l'année 2024. Des séances d'information et d'échanges en mode présentiel et hybride seraient favorisées pour le secteur Quatre-Bourgeois.

La Ville avait auparavant exprimé le souhait d'aller à la rencontre des citoyens du secteur durant l'automne 2023. En raison de considérations en lien avec les prochaines étapes du projet, dont la séquence des travaux et le processus d'approvisionnement, l'expertise des équipes a été requise sur d'autres dossiers cet automne. Essentiels à la réalisation du projet, les plans seront conçus de façon prioritaire au courant de la prochaine année. Ils seront dévoilés séquentiellement selon les secteurs. »

9. DIVERS

M. Carol Létourneau demande ce sur quoi le Chantier d'action mobilité travaille actuellement. Ce à quoi un membre du public répond que le chantier d'action mobilité travaille présentement sur la question de l'intégration optimale du tramway ainsi que sur le micro transport Nord-Sud.

Mme Anne Corriveau mentionne qu'à la fin de semaine du 13 octobre, elle est allée au salon de la FADOQ (Centre de foires) et que c'était très populaire. Il y avait les services de la ville à ce salon qui répondaient aux questions du public. Elle ajoute qu'il y avait des services d'embauche optimaux pour plusieurs corps d'emploi, dont les brigadiers scolaires. Une foule de sujets en ont fait un salon des plus intéressants.

Mme Corriveau mentionne aussi qu'il y a une promotion 2 pour 1 pour des spectacles au Centre-ville les 8 et 9 novembre. Le budget de cette promotion a été augmenté cette année pour atteindre 501 000\$.

Mme Maude Cossette-Bergeron mentionne que les 11 et 12 novembre, à la salle communautaire Claude-Allard, dans la grande salle, il y aura le Cercle des fermières qui fera des ventes. Elle invite les membres du conseil de quartier ainsi que le public à y participer.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 19h36.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Marie-Pier Girouard et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire